

Messages

Dans le cadre du rapport de Benjamin Stora « Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie » commandé par le Président de la République, publié en janvier 2021 et avec l'aide de Cécile Renault, directrice de projet au sein de l'Elysée et chargée de suivre la mise en œuvre des préconisations de ce rapport, nous nous sommes réunis à partir du mois de juin 2021, afin de réfléchir, d'échanger et d'apporter notre vision sur l'apaisement des mémoires franco-algériennes. Le résultat de notre travail se présente sous forme de messages, adressés au Président de la République.

Nous constituons un groupe de 15 jeunes adultes, âgés entre 18 et 35 ans, étudiants ou dans la vie active, d'horizons variés mais ayant tous un lien familial avec cette histoire. Nos grands-parents ou arrière-grands-parents ont été combattants indépendantistes, appelés, harkis, rapatriés, pieds-noirs, juifs d'Algérie, militaires français ou encore membres de l'Organisation Armée Secrète (OAS).

Nous sommes tous animés par la même volonté : apaiser ces mémoires, les reconnaître dans leur singularité, panser les plaies encore présentes dans notre société et œuvrer à la réconciliation et à la construction d'un futur partagé pour les nouvelles générations.

Ces valeurs que nous portons et partageons ont été le socle et le fil rouge de nos messages, rédigés au cours de nombreuses séances de travail selon cinq thèmes, tous en lien avec le rapport de Benjamin Stora et qui seront abordés en détail dans les pages suivantes : l'enseignement, la création d'un musée / institut, les témoignages, les lieux de mémoire et les échanges entre jeunes, ainsi que les figures et gestes symboliques.

Enseignement

Nous faisons le douloureux constat que trop de générations n'ont eu aucun enseignement sur la guerre d'Algérie. Ainsi, les Français nés dans les années 1980 et qui n'ont pas connu la guerre d'Algérie, n'ont pas bénéficié de cours d'histoire sur cette période dans leur parcours scolaire. De la même façon, la plupart des Français nés dans les années 1990 terminent leurs études sans avoir jamais étudié cette guerre à l'école.

Si le récit familial, pourtant incontournable à la construction personnelle, que retrace Raphaëlle Branche dans son livre *Dis Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, peut différer de cette histoire scolaire incomplète, le constat est alarmant dans la mesure où le propre récit des familles à leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants créent de ce fait un hiatus entre ce qui est enseigné, reconnu par la recherche et ce qui relève de l'émotionnel personnel. Le rôle de l'école devrait consister à faire office de ponts entre ces récits hérités des ancêtres et l'histoire dans son déroulement le plus exact. **Vous pourriez être le Président qui porte une ambition : que l'Histoire enseignée participe à cet apaisement mémoriel.**

A cette fin, il faut que cette **histoire soit enseignée à tous les jeunes Français en l'inscrivant dans les programmes scolaires de manière incontournable.** Actuellement, il est possible d'écarter le cours portant sur la guerre d'Algérie à la discrétion du professeur. Cette guerre devrait par ailleurs être inscrite dans le temps long de la colonisation, cette dernière devant elle aussi faire l'objet de plusieurs heures d'études. L'objectif de ce pan du programme serait de replacer les événements et les acteurs de la colonisation dans leur contexte, complexe, en évitant l'habituel manichéisme ayant trait à ces questions. Il s'agit là aussi de donner la possibilité aux

apprenants d'étudier toute la diversité des mémoires concernées par cette période : appelés du contingent, pieds-noirs, harkis, indépendantistes, juifs d'Algérie.

Il faut également offrir aux professeurs les outils nécessaires à un enseignement dynamique et documenté, à même de donner aux élèves des connaissances solides. Pour ce faire, nous souhaitons la création d'un site internet rassemblant de manière efficace toutes les ressources disponibles relatives à la colonisation de l'Algérie : archives, photographies, romans, films, documentaires et ressources muséales. Ce portail de l'Etat serait accessible au grand public. De plus, il faut encourager l'intervention en classe de témoins labellisés, comme l'ONACVG le fait déjà, afin de remplir un double objectif : d'une part libérer la parole des témoins n'ayant jamais osé parler et d'autre part donner aux élèves un aperçu des mémoires de cette histoire. Une université d'été dédiée à l'enseignement de la colonisation de l'Algérie sur le modèle de celle qui avait eu lieu en 2001, *Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain*, devrait aussi voir le jour.

Afin de créer une émulation positive autour de cet enseignement, il serait pertinent de créer un concours scolaire sur les mémoires de la guerre d'Algérie, à la manière des concours déjà existant, gratuits et qui ont fait leurs preuves, tels que les Concours National de la Résistance et de la Déportation, ou celui de la Flamme de l'égalité.

Enfin, la diffusion du savoir doit se faire en dehors des cadres scolaires afin de toucher le plus large public possible. Cela peut se concrétiser par **une politique culturelle ambitieuse dotée de moyens financiers et matériels et permettant de lancer la création de documentaires ainsi que la production cinématographique**. La télévision publique devra ainsi vivre au rythme des dates commémoratives en diffusant et rediffusant ces productions audiovisuelles.

Musée de l'histoire de la France et de l'Algérie

Ce projet nous semble essentiel à l'apaisement des mémoires. Nous y voyons un outil pour les réconcilier mais aussi mettre en lumière la vérité historique et construire un futur commun pour les nouvelles générations. Créer un lieu dédié à cette histoire constitue à la fois un symbole et une forme de reconnaissance. C'est la raison pour laquelle nous avons écarté l'idée d'un dispositif virtuel ou itinérant. Le public visé est la jeunesse en priorité, parce que nous sommes convaincus qu'elle doit connaître mais aussi s'approprier cette mémoire. Plutôt qu'un musée d'histoire classique, nous imaginons **un institut construit comme un lieu de vie dans le fond et la forme**.

Sur le fond, nous aimerions que l'institut soit animé par **une programmation d'expositions et événementielle variée avec une résonance hors-les-murs**. En effet, cet institut devrait être en mesure de rencontrer son public au-delà de son ancrage physique et impulser des partenariats à l'échelle locale mais aussi internationale. A l'échelle locale, nous voulons encourager la **production artistique via des résidences d'artistes dans l'institut**. L'objectif serait de créer des œuvres pour incarner de nouveaux lieux de mémoire positifs. A l'échelle internationale, nous avons pensé au **dispositif d'expositions itinérantes permettant de mettre en place une collaboration entre lieux culturels algériens et français**.

Concernant la forme, nous voudrions que l'institut soit un lieu accueillant et accessible pour tous les publics. Nous aimerions que l'institut s'intègre à la vie de la ville et de ses habitants, aussi nous imaginons qu'il accueillerait une librairie et un espace de travail pour les étudiants. Dans cette même idée d'accessibilité à tous, il nous faut imaginer **une médiation sensible et incarnée. La priorité est de respecter et représenter la diversité des mémoires par des parcours visiteurs pluriels et pédagogiques**. Nous attendons une mémoire positive, mettant

en valeur des figures ou bien des lieux de coexistence, comme la Casbah d'Alger, où il n'existait aucune hiérarchie entre les populations.

Pour faire vivre le lieu et sa programmation, nous vous proposons de **créer et d'installer dans ce lieu un Office des jeunesses franco-algériennes**, qui serait chargé de sélectionner et soutenir les projets proposés, au regard des valeurs défendues par l'institut, et qui pourrait participer à sa gouvernance.

Enfin, nous proposons la création **d'une médiathèque de ressources en ligne qui serait un prolongement numérique de l'institut**. Ce serait à la fois une banque de données avec une sélection de ressources culturelles existantes sur la question mais aussi des livres numériques édités en Algérie sans distributeurs en France. Cette médiathèque pourrait aussi accueillir une carte de France dynamique recensant les lieux de mémoire existants et **des témoignages via la création d'une émission de podcasts**.

Témoignages

L'enjeu majeur des témoignages est à la fois de diffuser les nombreux témoignages existants, et de poursuivre la collecte de ces derniers, car **cette génération n'est pas éternelle**.

La diffusion de ces témoignages est une problématique centrale dans la mesure où peu de personnes sont informés du nombre important de témoignages déjà existants. Centraliser les témoignages permettrait aussi de confronter les différents points de vue. Le support choisi doit être susceptible de toucher un public jeune, par le biais de deux médias.

En premier lieu, nous plaillons pour **la création d'un réseau social qui mettrait à la disposition de brefs extraits de témoignages de toutes les mémoires**. Ce format bref (proposé dans un premier temps) nous semble plus efficace pour éveiller l'intérêt ; l'internaute pourrait ensuite accéder au témoignage complet s'il le souhaite. Il serait **accompagné d'une description succincte pour mettre en contexte sans assaillir le public d'informations** et lui permettre de saisir la subjectivité, précieuse et complexe, de la parole donnée. Les vidéos seraient choisies dans les corpus existants, où seraient sélectionnés les passages les plus forts, mais aussi sélectionnées à la suite d'appels à contributions, y compris en milieu scolaire. La création d'un tel réseau pourrait donner la parole à de nouvelles personnes, c'est pourquoi il est primordial d'ouvrir ces témoignages à qui le souhaite. Le réseau pourrait aussi accueillir **d'autres médias que des extraits vidéo**, comme des extraits de BD.

Ce réseau social serait animé par un comité éditorial constitué de jeunes très sensibilisés à cette histoire, appuyés par un historien, afin d'éviter les erreurs scientifiques. Il pourrait être géré techniquement par l'Institut / musée qui a été évoqué supra (encodage, droits, modération, etc.).

Nous pensons pertinent de demander à **Radio France de créer une série de podcasts dédiée à l'expression des différentes mémoires**. Cela donnerait à entendre toutes les voix diverses qui constituent les mémoires de la guerre d'Algérie, mais aussi de mettre en perspective leur témoignage avec un apport historique (du chroniqueur ou d'un autre invité). De plus, ce format rend l'anonymat possible pour le passeur de mémoire. Il n'existe que très peu de témoignages croisés, Radio France pourrait organiser de telles séances où les points de vue se confrontent, où l'on comprend **la multiplicité des perceptions d'une même histoire**. Le format de podcast d'une durée de 20 minutes est de plus en plus populaire chez la jeune génération.

Comme nous l'évoquons lorsqu'il s'agit d'enseignement, rappelons que ces témoignages doivent aussi être donnés dans le milieu scolaire pour rattacher les jeunes à l'Histoire. Il est important de s'assurer que suffisamment de passeurs de mémoire puissent visiter les écoles. **La**

transmission de récits est importante et urgente. Il faut encourager le témoignage de ceux qui ont vécu au plus près des événements. Cependant, nous pensons que cette collecte ne doit se faire sous une étiquette institutionnelle. Le rôle de l'Etat serait ici de financer un collectif universitaire pour la récolte de témoignage.

Lieux de mémoire

Les lieux de mémoire participent à la construction d'un futur partagé pour les nouvelles générations et à l'apaisement des mémoires.

Aussi il s'agit, non pas seulement de permettre à ces mémoires d'exister sur l'espace public, mais aussi de permettre aux nouvelles générations de se les approprier. C'est en donnant véritablement les moyens à ces jeunes générations de jouer un rôle actif dans la construction de cette mémoire, que celle-ci sera en mesure de créer des ponts entre les différentes communautés.

Ainsi, la première des priorités relève de la **co-construction de ces lieux de mémoire** : nous sommes convaincus de la nécessité **d'associer de jeunes algériens et de jeunes français** à la construction de ces lieux, par exemple en utilisant le dispositif du service civique volontaire afin d'établir un cadre de travail. Ces jeunes seraient alors encadrés par chaque ville qui envisage d'aménager un lieu de mémoire et par des associations telles que l'ONAC, qui mènent depuis longtemps un travail de fond sur ces questions.

La deuxième priorité, c'est **l'accessibilité de ces lieux de mémoire**, car au-delà de leur construction, nous pensons qu'il est nécessaire de **faciliter les visites sur ces lieux de mémoire, que ce soit en France ou en Algérie**. Il s'agirait donc concrètement de renforcer les possibilités pour les Algériens de se rendre sur des lieux de mémoire en France, mais également, en coopération avec le gouvernement algérien, de faciliter aux Français, et plus particulièrement aux descendants de pieds-noirs, harkis et juifs d'Algérie, l'accès sur des lieux de mémoire en Algérie. Les jeunesses algériennes et françaises sont capables de jouer un rôle dans ce domaine, en impulsant et en animant une structure, à l'image de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, qui financerait des projets communs à des groupes de jeunes des deux rives et permettrait de faciliter la mobilité et l'obtention de visas, et ainsi faciliterait le déplacement aux visiteurs sur des lieux : les jeunes comme passeurs de mémoire.

La troisième priorité, c'est la **modernité de ces lieux de mémoire**. Au-delà de la seule plaque commémorative et informative, il faut donner à celles et ceux qui se rendent sur les lieux davantage d'informations en leur permettant **d'accéder depuis le lieu de mémoire à des témoignages oraux, des archives, des œuvres culturelles** etc. Nous pensons aussi qu'il est nécessaire de donner la possibilité à celles et ceux qui ne peuvent se rendre sur ces lieux, d'accéder à cette histoire. Pour cela, chaque lieu de mémoire devrait pouvoir être référencé sur un site internet commun, qui serait lui-même alimenté régulièrement et géré par l'Institut / musée. Ce site internet pourrait également regrouper d'autres informations, comme un prolongement même des lieux. Ces lieux devraient également faire l'objet de visites régulières par des publics scolaires. Un tour des lieux de mémoire pourrait par exemple être intégré dans les programmes scolaires.

Enfin, la dernière priorité, c'est **l'éducation populaire autour de ces lieux de mémoire**, car l'enjeu repose aussi dans notre capacité à **toucher un public large pour sensibiliser davantage la société**. C'est pourquoi ce travail sur les lieux de mémoire doit être accompagné de la création de nombreuses œuvres culturelles, cinématographiques, musicales etc... Ce défi nous ramène à la nécessaire création d'une institution qui financerait la création de telles œuvres. La jeune génération pourrait être sollicitée pour de telles productions et œuvres qui

rejoindraient les objectifs suivants : exposer la vérité, contribuer à la réconciliation des mémoires et œuvrer à la construction d'un futur partagé pour les nouvelles générations.

Afin de contribuer à ces quatre priorités, il nous semble fondamental que le gouvernement puisse demain donner les moyens de faire émerger un Office des jeunesses franco-algériennes, qui puisse être associé à l'ensemble de ces démarches.

Figures symboliques

Notre groupe de réflexion à la réconciliation des mémoires a travaillé sur la question des figures historiques qui pourraient aider à bâtir des ponts entre l'Algérie et la France.

Ce message a fait l'objet d'une vidéo accessible ici :

<https://vimeo.com/600340620/5443fc6b2a>

Parmi les **figures éminentes et respectées des deux côtés de la Méditerranée**, on ne peut ignorer l'importance de **l'Emir Abd Al-Qader**, puisqu'elle appelle à un souvenir doux : celui de son destin de protecteur des chrétiens à Damas, mais également celui du brave guerrier dont les honneurs sont encore chantés jusque dans nos armées. Il convient également de rappeler que la France lui a reconnu la Grand-Croix de la légion d'honneur. Nous sommes convaincus que sa figure constitue la pierre angulaire d'un travail de réconciliation important.

C'est sur l'île Sainte-Marguerite, à Cannes, que repose sa Smala. De 1843 à 1848, ils furent détenus au Fort Royal. Le hasard de l'histoire joue également en la faveur de ce choix : la symbolique n'aurait pu être plus forte autour de ce personnage, puisque ce sont des harkis et leurs descendants qui ont retrouvé les sépultures de la Smala de l'émir. Cette découverte peut constituer un tremplin pour aborder la question des conditions de l'entretien des cimetières juifs et européens en Algérie.

Enfin, restituer les reliques d'Abd Al-Qader sur l'île Sainte-Marguerite, en faire également un lieu de mémoire, au cœur de la mer Méditerranée, là où tout a commencé, représenterait un geste symbolique fort et rassemblerait les mémoires autour d'un consensus : l'humanité de l'émir, et la reconnaissance commune des deux nations à un seul individu.

Outre la figure éminente et rassembleuse d'Abd Al-Qader, notre commission a pensé que la figure féminine d'**Isabelle Eberhardt** pouvait aussi rassembler. En plus d'être une personnalité peu controversée, Isabelle Eberhardt est issue de la société civile et de multiples nationalités. Franco-suisse aux origines russes, de confession musulmane, son ouverture sur les langues et le monde est remarquable. Installée à Batna et mariée à un officier français, Lyautey disait d'elle qu'il n'y avait personne qui ne connaissait mieux l'Afrique. **De grande culture, de grande noblesse, et représentant un pont excellent entre la France et l'Algérie, cette figure rassemble des deux bords de la Méditerranée.** Nous souhaiterions donc proposer un **jumelage entre les villes de Batna et de Cannes**, qui rappellerait aussi les inondations dont les deux villes furent tragiquement victimes. Ce jumelage pourrait être l'une des premières pierres à l'édifice de la réconciliation franco-algérienne.

Gestes symboliques

La question de **la parole donnée et du geste symbolique** se pose également. Beaucoup de discours de commémoration ont été prononcés lorsqu'il s'agit de la guerre d'Algérie. Il y en a eu en France, il y en a eu en Algérie. Ils ont tous apporté à la parole publique et il ne s'agit en

rien de diminuer leur portée. Mais parfois, comme l'écrivait Germaine Tillon « dire le vrai ne suffit pas, il faut dire le juste ».

Évidemment, le discours a cela d'à la fois exigü et fascinant qu'il devrait, en partant du général, s'adresser à tous et toucher chacun dans sa singularité et dans l'intimité de son vécu. Cela n'est évidemment pas toujours possible, et c'est pourquoi **certaines questions que nous nous sommes posées, sans altérer la volonté et le besoin d'un discours, sont restées ouvertes** : afin d'apaiser les mémoires, faut-il s'adresser uniquement à la société française, ou aussi à la société algérienne, à toutes celles et ceux dont le destin a été bouleversé par la guerre d'Algérie ? Faut-il poser les mots, ouvertement, sur ce qu'a été la colonisation ? L'apaisement et la réconciliation passent-t-ils par la reconnaissance des agissements de la France, ceux pour lesquels il n'y a jamais eu d'excuses, ou bien encore la reconnaissance des promesses inaccomplies ?

Or, malgré les prises de parole régulières, le souhait qui s'est dégagé au fil des discussions au sein de ce groupe, **c'est la volonté d'un grand discours sur la guerre d'Algérie, qui reflète toutes les mémoires** : celle des indépendantistes, des juifs d'Algérie, des pieds-noirs, des harkis, des appelés. Un discours qui ne se contente pas d'énumérer ces mémoires, et ne hiérarchise pas les douleurs, mais au contraire, les intègre dans un narratif d'ensemble, leur permette d'exister ensemble et lie les histoires individuelles au cours de l'Histoire.

Nous aimerions **des paroles qui ne soient pas nécessairement fondées sur des excuses**, ni sur le champ lexical de la souffrance, mais **tournées vers l'avenir**. D'où le souhait, comme cela a été fait très récemment lors de l'hommage aux harkis, d'un discours qui ne s'adresse pas seulement à la première génération, à celle qui a vécu la guerre d'Algérie, mais aussi à la deuxième, à la troisième, à la nôtre. A celles et ceux qui ne sont pas responsables des choix des générations précédentes, mais qui en sont affectés, différemment, moins intensément bien sûr, mais qui sont liés aux épreuves subies par leurs grands-parents, aux conséquences qu'elles ont eues sur leur vie.

Notre message, qu'il porte sur le risque de fragmentation des mémoires ou l'amplitude générationnelle, est le même : reconnaître que nous appartenons tous à la même histoire et que **cette histoire, c'est aussi celle de la France, dans tous ses aspects**.

Nous faisons partie intégrante de l'identité nationale, nous sommes la France, et pour nous projeter ensemble sereinement vers un futur commun, nous attendons aussi des actes qui le prouvent, tels qu'une exemplarité des institutions sur la question du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations.

Le groupe « Regards de la jeune génération sur les mémoires franco-algériennes »

Adèle, Alfred, Alma, Clémence, Gautier, Julia, Lina, Linda, Lucie, Maya, Nabil, Nour, Sana, Valentin, Yoann.

Nous tenons tout particulièrement à remercier pour leur accompagnement Karim Amellal, Judith Cohen-Solal et Aurélien Sandoz.